

Neutral poudre

- 0150 -

Propriétés

Produit destiné à éliminer l'excès de chlore et de brome qui peut se trouver dans l'eau de la piscine.

Mode d'emploi

Mesurer le taux de chlore ou brome de votre piscine à l'aide d'une trousse de contrôle.

Dosage pour réduire le taux de chlore :

Le taux de chlore libre résiduel doit se situer entre 1,00 et 2,00 ppm.

Il faut 18g de Neutral poudre par 10 m³ pour réduire de 1 ppm (mg/L) le taux de chlore.

Utilisation en solution diluée :

Pour préparer 1L : Diluer 400g de Neutral poudre dans 600 ml d'eau. 450 ml de solution pour 100m³ permet de réduire de 1 ppm (mg/L) le taux de chlore.

Dosage pour réduire le taux de brome :

Le taux de brome doit se situer entre 1,20 et 3,00 ppm.

Il faut 8 g de Neutral poudre par 10 m³ pour réduire de 1 ppm (mg/L) le taux de brome .

Dissoudre le produit dans de l'eau et verser le mélange le long des parois, de préférence dans les parties les plus profondes en prenant soin de le disperser le plus possible.

Utilisation en solution diluée :

Pour préparer 1L : Diluer 400g de Neutral poudre dans 600 ml d'eau. 200 ml de solution pour 100m³ permet de réduire de 1 ppm (mg/L) le taux de brome.

Cette opération doit s'effectuer avec une filtration en continue et en l'absence de baigneur. Après 24H, contrôler le taux de chlore ou le taux de brome, si celui-ci est encore trop élevé, répéter cette opération.

Caractéristiques techniques

Aspect	Solide blanc
pH à 10%	Entre 6,50 et 9,50
Densité	Entre 900 et 1 100 kg/m ³
Stockage	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec, frais et à l'abri de l'humidité.
Identificateur de produit	Sodium Thiosulphate Pentahydrate (N° CAS : 10102-17-7)

Conditionnements

Réf. 002015001 - 1Kg

Précautions d'emploi

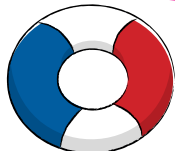
Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Formule déposée au centre anti-poison européen (PCN-N°0150) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Retrouvez notre
fiche produit



Conditionné
en France